

Liery-Info

LE MOT DU MAIRE

Avec l'automne tombent des feuilles de toutes sortes...

Vous avez donc reçu, comme moi, vos feuilles d'impôts locaux. Comme moi vous avez regardé la somme à payer et vous vous êtes dit, fort justement, que la note était plutôt "salée".

Aussi, en examinant la chose de plus près, que constatons-nous ? Pour 1994, la loi de finance a revalorisé les bases de 3 %, ce qui entraîne une augmentation automatique des impôts du même pourcentage.

Pour la commune et le district, les taux d'imposition n'ont pas changé. Dans les lignes correspondantes, l'augmentation que vous constatez est donc

- pour une même habitation - d'approximativement 3 %.

Il n'en est pas de même par contre dans les lignes concernant le département et la région où, là, la hausse est respectivement de 8,70 % et 6,8 % en moyenne, soit 3 fois la hausse du coût de la vie pour l'un et plus de 2 fois pour l'autre.

Il est grand temps qu'une pause intervienne dans toutes ces hausses, nos portefeuilles n'étant pas "élastiques", même si cela oblige la commune à ralentir certaines dépenses et à différer quelques réalisations.

Les citoyens et les contribuables que vous êtes le comprendront bien.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*



Où on voit que le résultat est à la hauteur des espérances et que les quelques désagréments endurés ne l'ont pas été en vain : notre église resplendit dans la nuit.

URBANISME

Le P.O.S.

Le document révisé a été soumis à l'enquête publique au mois de juin, précédée d'une réunion d'information en mairie et d'une exposition montrant les limites des zones à la parcelle cadastrale près. L'utilisation de l'outil informatique et le concours d'un géomètre de La Rochette nous ont permis cette réalisation.

Peu de remarques de fond au niveau de l'enquête publique : seule une rectification du tracé de la zone du bois de la Garenne a été retenue et par le commissaire enquêteur et par le groupe de travail.

Cette première partie de la révision, concernant le centre urbanisé de la commune, va donc s'achever pour la fin de l'année. Aucune remise en cause fondamentale des conditions de l'urbanisation ou de la capacité d'accueil du village n'est prévue et le choix de la municipalité actuelle conforte celui des précédentes : garder à Livry un caractère de village en maîtrisant au mieux l'urbanisation.

Le prochain acte de la révision concernera la zone dite du Parc de Livry, où depuis trente ans environ de nombreux projets se sont succédé. Le dernier en date, qui concerne la création d'un golf, d'une zone d'activités et de 60 maisons, est inscrit dans le S.D.A.U. de la région Ile-de-France (schéma directeur d'aménagement urbain) et la situation va donc peut-être se débloquer. Le projet est présenté par des investisseurs privés et permettrait de dégager une zone d'activités contiguë à celle de Chartrettes, créatrice d'emplois et source de revenus pour la commune.

La concrétisation d'un tel projet implique l'acceptation du S.D.A.U. de Melun, qui connaît encore quelques blocages. Cependant, sans attendre, la municipalité travaille pour mener la révision du P.O.S. de Livry concernant cette zone en parallèle avec celle du S.D.A.U. de Melun.

Le S.D.A.U. de Melun

Les dernières réunions n'ont pas abouti à une version définitive du projet acceptable par l'administration. Si la partie sud de l'agglomération concernant Livry, La Rochette, Vaux-le Pénil, etc., ne cause plus de problèmes, des points de désaccord importants subsistent au nord, concernant principalement l'autoroute de liaison C 5 au niveau de Vert-Saint-Denis et Pringy.

Il s'agit là d'un projet important dont la majeure partie des élus reconnaissent l'utilité pour le développement économique de l'agglomération, mais dont le tracé est fort complexe puisqu'il faut intégrer cette infrastructure dans une zone urbanisée : personne n'en veut sur le territoire de sa commune. Le préfet de région a fait des propositions pour rendre ce tracé le plus acceptable possible, dont le passage en souterrain dans les zones sensibles, mais aucun riverain n'est prêt à accepter une telle voie à 200 mètres de son habitation.

Pour nous élus au Syndicat intercommunal d'étude et de programmation (S.I.E.P.) chargés d'élaborer le S.D.A.U. de Melun et représentant la commune de Livry, le projet doit faire l'objet de la plus large concertation, prenant en compte l'avis des représentants des communes concernées : nous

ne sommes pas partisans d'imposer aux autres ce que nous ne voudrions pas voir sur notre territoire. Si un tel projet devait être imposé, les précautions maximum devraient être prises pour protéger les riverains et des compensations trouvées pour les communes concernées.

L'Ile-de-France ne doit pas devenir un enchevêtrement de voies de communication. On peut se demander si on a bien examiné toutes les autres solutions pour faire en sorte que cette voie n'entraîne pas uniquement une circulation de transit. Il est raisonnable de penser que la réponse devrait être trouvée après les municipales prochaines.

La Commission d'Urbanisme

NOTRE PRÉPOSÉ NOUS QUITTE !

Serge Céleste nous apportait notre courrier avec le sourire depuis 1978 et on peut dire que son amabilité et sa gentillesse faisaient l'unanimité. Néanmoins il se languissait des cieux plus cléments qui l'avaient vu naître et avait donc demandé sa mutation pour l'île de la Réunion depuis de longues années. Il vient de l'obtenir et part donc continuer ses tournées entre les champs de cannes à sucre et les cocotiers...



C'est pour lui souhaiter bon vent et une fin de carrière heureuse que nous avons levé avec lui le verre de l'amitié en mairie le 7 octobre.

FINANCES

L'eau, un bien précieux à préserver



En avril 93, dans *Livry Info* n° 27, nous vous faisons part des évolutions récentes du prix de l'eau, examinant simplement la situation à Livry et dans les communes des environs immédiats.

Nous étendons aujourd'hui notre étude à la région parisienne, avant de revenir sur la situation dans notre commune. Notre objectif est d'abord de vous éclairer sur les évolutions du prix et d'attirer votre attention sur la part de plus en plus grande que risque de prendre le coût de l'eau dans votre budget, si vous n'y prenez garde.

Le prix de l'eau en Ile-de-France

Le prix moyen en 1992 s'établissait à 12,35 F le mètre cube.

On s'aperçoit que la hausse s'accélère : entre 1989 et 1990 + 6,1 %, entre 1990 et 1991 + 7,9 %; entre 1991 et 1992 + 11,8 %. De 1983 à 1992, le prix moyen de l'eau à presque doublé, passant de 6,38 F à 12,35 F le mètre cube.

Mais on voit que les divers éléments entrant dans la composition du prix de l'eau ont subi des évolutions très contrastées : l'eau elle-même, sur dix ans, n'augmente que «modérément» (+ 18 % en francs constants), alors que l'assainissement grimpe de 64 % et les autres redevances et taxes de 91 %.

Le prix de l'eau en Seine-et-Marne

Le prix moyen en 1992 était de 13,03 F le mètre cube, la hausse entre 1991 et 1992 étant de 22 %.

En Seine-et-Marne, le prix moyen de l'eau a doublé entre 1983 et 1992, passant de 6,50 F à 13,03 F par mètre cube. La hausse s'est accélérée à partir de 1989 en raison du fort accroissement des redevances destinées à financer la lutte contre la pollution.

Dans ce coût global, l'eau elle-même voit sa part décroître : de 3,40 F/m³ en 1983, elle est passée à 5,87 F en 1992, soit une augmentation de 72 % en dix ans (24 % en francs constants). Dans le même temps, et en francs courants, les redevances d'assainissement augmentaient de 114 % et les autres taxes de 171 %. La redevance pour la pollution, notamment, a très fortement augmenté en 1985, puis depuis 1990 où elle est passée de 0,83 F/m³ à 1,61 F/m³ en 1992 (+93% en deux ans).

Le prix de l'eau à Livry-sur-Seine

En 1992, le prix de l'eau à Livry était de 12,37 F par mètre cube ; en 1994 il est de 14,55 F. Pour 1992 (seule statistique disponible), ce prix se décompose selon le tableau ci-dessous, qui permet de faire des comparaisons.

	Livry	Seine-et-Marne	Ile-de-France
Eau	4,68	5,87	6,57
Assainissement	5,77	4,72	3,46
Redevances et taxes	1,91	2,44	2,32
TOTAL	12,37	13,03	12,35

On constate la faible part du prix de l'eau (part communale + Société des eaux) dans le coût total. La part de l'assainissement est déjà très importante en 1992 pour notre commune - ou plutôt notre agglomération car le taux de cette redevance est fixé au niveau du syndicat intercommunal, le S.I.G.U.A.M.

Pour l'avenir, cette part de l'assainissement va croître encore, car il va falloir amortir les importants travaux en cours dans les stations d'épuration. Comme le montre le tableau suivant, l'évolution du prix de l'eau sera surtout tributaire du coût de l'assainissement et des taxes :

LIVRY	1992	1994	Augmentation
Eau	4,68	4,85	+ 3,7 %
Assainissement	5,77	6,93	+ 20 %
Redevances et taxes	1,91	2,76	+ 44 %
TOTAL	12,37	14,55	+ 17,6 %

Autre nouveauté en 1994, le budget de l'eau est séparé du budget communal ; les redevances communales devront donc équilibrer l'amortissement des installations de distribution de l'eau, politique qui avait toujours été celle de notre municipalité. En 1994 toutefois, nous avons été amenés à subventionner une partie des investissements par le budget communal.

En effet, sur le prix de l'eau (hors redevances et taxes) de 4,85 F, seulement 1,09 F par mètre cube revient à la commune, rétribution insuffisante pour couvrir l'amortissement des installations. Une subvention de 11 000 F a donc été nécessaire pour équilibrer le budget et ainsi ne pas trop accroître le prix de l'eau.

En 1995, nous aurons à décider d'une évolution de la part communale pour couvrir les travaux d'amélioration de la couverture incendie de la rue de Melun.

Conclusion

Jusqu'en 1992, le prix de l'eau à Livry était voisin de la moyenne départementale et régionale. Les gros travaux destinés à réduire la pollution financés par le S.I.G.U.A.M. (stations d'épuration de Dammarie et Boissettes), le bassin de Seine-Normandie et l'Etat risquent de conduire à une forte augmentation.

A Livry en particulier, les travaux de renforcement de la couverture incendie menés parallèlement à la réfection de la voirie rue de Melun conduiront à une augmentation de la redevance communale.

Autant dire que l'eau ne doit pas être gaspillée car elle coûtera probablement de plus en plus cher.

G. L.

pour la Commission des Finances

Desserte de la gare de Livry : précisions

En vue de couper court aux rumeurs qui circulent sur les quais de la gare de Livry et même dans la presse locale, apportons quelques précisions prises à la source : il est exact qu'à la demande du Conseil général la S.N.C.F. envisage une desserte semi-directe de la ligne Montereau-Melun via Héricy avec seulement trois points d'arrêt, avec continuation de la marche des trains sur Paris sans changement à Melun.

Ces trois points d'arrêt ne sont pas encore désignés par le Conseil général.

Il est faux que la desserte actuelle de la gare de Livry serait supprimée. Celle-ci ne peut au contraire qu'être augmentée dans le cas où Livry serait choisi comme un des trois points d'arrêt (choix peu probable du fait de la proximité de Melun), les trains semi-directs venant s'ajouter à la desserte actuelle.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES

Les effectifs s'établissent cette année à :

- 125 enfants en primaire pour 5 classes,
- 69 enfants en maternelle pour 3 classes.

La garderie du matin en maternelle accueille de 3 à 6 enfants, celle du soir de 7 à 8; en primaire 31 enfants restent le soir.

Le restaurant scolaire voit chaque jour s'attabler 13 enfants de maternelle et 65 enfants du primaire.

Tous ces services fonctionnent dans des conditions satisfaisantes, mais nous restons attentifs aux demandes exprimées afin de les améliorer encore.

La Commission Scolaire

Après l'école buissonnière...

...en Normandie

C'est le 24 mai que les 29 élèves du C.E. 2 (classe de M. Munier) embarquaient pour Bénerville-sur-Mer, dans le Calvados. Après installation dans une belle villa normande à colombages, découverte du littoral normand et du pays d'Auge.

Les visites alternent avec les activités sportives : bocage normand et visite d'une cidrerie, initiation à la voile ou randonnée à V.T.T. dans la Suisse normande, recherche de fossiles sur les falaises des Vaches noires et visite du patrimoine historique honfleurais.



Hardi, moussaillons !

Quelques sorties en mer sous la conduite de "l'amiral" Roger combleront nos jeunes matelots et, malgré la fatigue de journées bien remplies, les soirées ne seront pas oubliées : contes, jeux, danses, etc.

Pour résumer, un séjour inoubliable pour tous : nous irons sûrement revoir notre Normandie !

La classe de C.E. 2

T'as voulu voir Honfleur... et on a vu Honfleur !



... en Auvergne

Du 2 au 11 mai dernier, la classe de C.M. 2 (Mme Bousseton) s'est transportée au cœur du Parc régional des volcans d'Auvergne, au village du Mont-Dore, 1 250 mètres d'altitude.



Après la marche, rien ne vaut une bonne douche !



Installation rapide avant les multiples occasions de se dégourdir les jambes : le Capucin (ancien volcan), le puy de Dôme, le puy du Pariou (la pub Volvic à la télé, vous connaissez !), la grande cascade... Etude des différents types de volcans, de lacs, visite des thermes du Mont-Dore avec inhalation des vapeurs soufrées... bizarre ! Découverte également, à travers les excursions, un film et un diaporama, de la faune et de la flore du Sancy.

Mais l'Auvergne c'est aussi une terre romane riche en basiliques et en châteaux, donc visite très animée du château médiéval de Murol. Quant aux arts et traditions populaires auvergnats, c'est au musée de la Toinette qu'ils furent découverts.

Auvergne, terre de légendes médiévales...



Cet emploi du temps des plus chargés permet cependant d'assister dans une ferme à la fabrication artisanale du saint-nectaire et de ménager quelques escapades à V.T.T. sur les pistes de ski et quelques séances de tir à l'arc.

C'est une classe de véritables "petits bougnats" qui revint enchantée de ce séjour.

La classe de C.M. 2

Jardinage

Il était une fois 27 petits jardiniers...

- Mais qui sont-ils ?
- La classe de C.E. 1.
- Où vont-ils ?
- Au clos Notre-Dame.

Ils sont tous bien impatients - après une visite au jardin - que l'hiver s'achève pour commencer les diverses activités.

Pour la 3^e année consécutive une classe va bénéficier de séances de jardinage au clos Notre-Dame sous la direction de M. Xicluna. Les élèves de C.E. 1 sont déjà allés voir leur «parcelle» et attendent le moment des semailles. Au mois de juin ils seront ravis de déguster leur production.

Nous vous en parlerons dans un prochain numéro.



Le loto de la caisse des écoles aura lieu cette année le samedi 19 novembre. Retenez dès maintenant votre soirée et venez nombreux.

La fin de l'année scolaire a amené de profonds changements dans le petit monde de l'école, à la maternelle surtout. La directrice, Marie-Louise Rey, et son adjointe, Madeleine Bosser, respectivement à Livry depuis 1979 et 1985, prenaient en effet leur retraite.



Mais aussi Mamie, Mamie Lauverjon, notre Mamie à tous, du moins pour tous ceux qui sont passés par l'école de Livry depuis 1976. Sa gentillesse et son dévouement ne sont pas pour rien dans le bien-être de nos enfants, à la garderie comme à la cantine, et nombreux sont les grands ados de dix-huit ans et plus qui lui gardent affection et ne manquent pas de la saluer de ce surnom qui lui restera.



Ce fut bien sûr l'occasion de souhaiter à chacune une longue et heureuse retraite, de distribuer des cadeaux, de faire couler le champagne, mais aussi de souhaiter la bienvenue à celles qui vont prendre le relais. Ci-dessus, les nouvelles institutrices de maternelle, de gauche à droite Hélène Taillant (mi-temps), Evelyne Laroux, Ghislaine Noyrit (mi-temps) et Maryse Beaudoin (directrice).

Classe de découverte

En mars prochain, ce sont les élèves du C.P. qui partiront avec leur institutrice, Mme Laviec, au château de Bagneux dans la Marne. Au programme : activités autour du conte, et sport et nature chaque jour.

Piscine

De janvier à juin 95, les élèves de C.E. 1 et C.E. 2 bénéficieront d'une séance hebdomadaire de natation à la piscine de Dammarie-les-Lys.



Kermesse ensoleillée le 18 juin dernier.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans :

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier
Janvier, Février, Mars	Avril
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre	Octobre

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou votre passeport. ■

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Votre «Point vert» bientôt opérationnel

Il se situera rue des Uselles près du foyer-résidence et comprendra :

- deux conteneurs à verre
- un conteneur à textiles
- une borne à piles
- une borne propreté destinée à recevoir les sacs et emballages ayant servi au transport des verres, textiles, etc.

- un panneau d'information réservé aux seuls sujets concernant l'environnement.

A l'heure où cet article est rédigé, l'emplacement est réalisé et la borne à piles installée. Esthétique oblige, une haie de thuyas entourera le tout. Nous espérons que l'ensemble sera prêt en fin d'année.

Rappelons que l'objectif de la commission Cadre de Vie, à travers cette réalisation, est de

- réduire le tonnage de nos ordures ménagères et par conséquent notre taxe d'enlèvement desdites ordures;
- nous habituer à effectuer un tri sélectif de nos déchets car seul ce comportement sauvera notre planète d'une pollution irréversible (à titre d'exemple, la pile qui alimente notre montre, jetée en décharge, pollue 1 m³ de terre pour quinze ans !);
- engager ou poursuivre une action à caractère social : les textiles, par leur tri et leur revente, font travailler et aident à la réinsertion de chômeurs; quant à la vente du verre, son produit est réparti par moitié entre le C.C.A.S. et la Ligue contre le cancer.

Que faire de nos déchets organiques et végétaux ?



A la campagne, nos anciens brûlaient la majeure partie de leurs déchets végétaux, l'autre partie et les déchets de cuisine étant déversés dans un coin reculé du jardin.

Pour de multiples raisons, la vie actuelle fait que ceci n'est plus possible (réglementation, sécurité, surface réduite des terrains...).

La commission Cadre de Vie, consciente de ce problème mis en évidence lors d'une commission extra-municipale à laquelle un certain nombre d'habitants ont participé, s'est efforcée d'y apporter une solution et vous propose de suivre l'exemple de la commune de Cesson par l'achat de composteurs au prix "collectivité" de 345 francs (prix public 700 francs). Ces composteurs transforment en quatre mois la plupart des déchets de jardin et de cuisine en un bon compost d'humus.

Notre commission se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et commande. A noter qu'en cas de commandes suffisamment nombreuses, une subvention du Conseil général permettra d'abaisser le prix d'achat des composteurs.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et souhaitons que ces composteurs, adoptés par de nombreux Livryens, permettent de diminuer :

- le nombre des décharges sauvages le long des routes ou même sur le terrain du voisin,
- le volume des ordures ménagères à incinérer,
- celui des encombrants à mettre en décharge,
- par conséquent le montant de notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il aura lieu le mardi 22 novembre.

La société effectuant le ramassage devant votre domicile des objets ménagers encombrants rappelle que ceux-ci sont

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS

Moment d'émotion le 23 juillet dernier pour Madeleine et Raymond Fontaine : entourés de leur famille et de leurs amis, ils sont à nouveau - cinquante ans plus tard - passés devant M. le Maire pour marquer d'une cérémonie amicale leurs noces de diamant.



Michel Blanchouin, après avoir lu l'acte original de décembre 1933, a rappelé sur le mode plaisant le parcours de ce sympathique couple livryen bien connu pour les multiples responsabilités qu'exerça R. Fontaine dans la vie communale : conseiller municipal de 1953 à 1971, vice-président de la société de tir, président du Comité des fêtes, président des Anciens combattants, membre du Comité d'Animation...

Les époux se virent ensuite remettre un bouquet pour Madame, la médaille de la commune pour Monsieur, puis furent invités à signer le livre d'or. Tous nos vœux pour encore de longues années de joie et de santé les accompagnent.

Ph. B.

traités dans des centres d'enfouissement qui ne sont pas habilités à recevoir les déchets toxiques, les bidons de peinture, les batteries, les pneumatiques...

Afin de mieux vous renseigner vous trouverez dans ce numéro de *Livry Info* la définition des objets ménagers encombrants.

Nous vous rappelons que pour les gravats et produits de démolition, gros végétaux, etc., une benne est à votre disposition chemin de la Mare-Chaiseau les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9 à 12 heures.

La Commission Cadre de Vie

Pour les jardiniers

La Société d'horticulture et des jardiniers de France (siège social 59308 Valenciennes cedex), association loi 1901, informe tous les amateurs de jardinage que son délégué local, M. James Lemaigre, 19, rue du Four-à-Chaux, se tient à leur disposition pour tous renseignements et inscriptions.

ANIMATION

Semestre particulièrement chargé sur le plan de l'animation que celui qui s'achève. Récapitulons : le 30 avril, la cave de la Villa du Nil voyait s'affronter quatre concurrents des présélections du festival Chante Seine-et-Marne devant une salle archi-comble qui, ensuite, reprit en chœur avec Georges Chelon ses succès qui sont restés dans nos mémoires : «le Père prodigue», «Sampa», etc. : ambiance chaleureuse et public de «7 à 77 ans».



Georges Chelon a chanté pour nous ses morceaux indémodables.

Les 28 et 29 mai, ce sont les footballeurs de tous âges qui tenaient la vedette, en particulier, le samedi, les enfants. Ce n'est pas une mince affaire que de mettre sur pied un règlement acceptable pour tous, de déterminer les horaires, les équipes, tous les détails qui assureront la réussite de ce tour-

noi : un grand merci donc et encore bravo à H. Ambros, C. Niollet, A. Laï et tous les autres. Coupes pour les vainqueurs, friandises pour les enfants, apéritif pour tous.

Retour à la cave le 3 juin avec un groupe de jazz, Interplay. Musique toujours le lendemain 4 juin, pour le méchoui : en l'occurrence celle des gouttes de pluie tombant sur les bâches. Alliée au froid, elle fit son possible pour gâcher la journée, mais il en aurait fallu davantage pour rebuter les débroussaillers du samedi matin, leurs familles et leurs amis, toujours fidèles à ce méchoui offert par la commune.

En voilà au moins trois à qui le mauvais temps n'a coupé ni la bonne humeur ni l'appétit !



Un mois plus tard, le dimanche 3 juillet, nous assistions à la deuxième édition de la fête des peintres organisée par le D.A.M. Une participation accrue par rapport à l'an passé, davantage de peintres «non traditionnels», un ciel propice à l'exécution de toiles ensoleillées, une animation musico-poético-gestuelle, du jazz en fin d'après-midi, un jury bien long à délibérer, tous les ingrédients étaient réunis pour assurer le succès de la journée.

La trêve estivale passée, on arrivait au Bric-à-Brac, 12^e du nom, placé cette année sous le signe du cinquantième anniversaire de la Libération. Se pliant aux nouvelles dispositions préfectorales restreignant la participation des exposants extérieurs à Livry, le Comité d'Animation a fait de son mieux pour que cette manifestation ne perde pas trop de son intérêt pour les visiteurs : mission accomplie apparemment puisqu'une foule nombreuse se pressait sur la place autour





Pouvoir planter son cheval dans la rue et laisser parler son inspiration : chapeau mademoiselle !

des étals, des véhicules d'époque, mais aussi autour de la buvette ou frites, saucisses et café se débitaient sans relâche en grandes quantités.

Gros succès également pour l'exposition à la cave de la Villa du Nil où, grâce à de nombreuses personnes ayant prêté qui un objet, qui une photo, une affiche, etc., de multiples souvenirs de la guerre et de la Libération avaient pu être réunis. Toute la journée, sur un fond sonore mêlant chansons d'époque, extraits de discours et messages aux résistants, jeunes et moins jeunes purent découvrir pour les uns, se remémorer pour les autres, ces heures historiques. Nombreux étaient ceux qui échangeaient leurs souvenirs vieux de cinquante ans en expliquant aux cadets comment ils avaient vécu ces journées. Les classes de C.M. 1 et C.M. 2 eurent même droit à une visite particulière le mardi. Merci encore à celles et ceux qui ont permis de mettre sur pied cette exposition.

En fin de journée, le tirage de la tombola a permis à certains de repartir avec télé couleur, platine laser, appareil



photo, champagne, etc. Le Comité d'Animation remercie toutes les bonnes volontés nécessaires à la réussite d'une telle journée : communes voisines, commerçants de Livry, employés communaux, la société Campari, les associations...

Pour clore en beauté ce chapitre Animation, un mot sur la performance de Chris Lancry, ce chanteur et musicien de blues qui a fait vibrer la cave le 14 octobre. Si les «sanglots

La cave de la Villa du Nil était vraiment le lieu où installer une telle exposition puisqu'elle a servi d'abri pendant la dernière guerre. Certains n'y étaient pas redescendus depuis et l'ont trouvée bien changée... en mieux bien sûr.





Beaucoup de monde au cours de l'après-midi pour trouver l'objet rare.

longs des violons de l'automne» annoncèrent l'imminence du débarquement il y a cinquante ans, ceux de la guitare de Chris Lancry nous transportèrent sur les rives du Mississippi, la patrie du blues. Accompagné de Michel Ghuzel et Henri Séré, il nous fit passer une soirée mémorable. Le public - trop clairsemé hélas - ne ménagea pas ses applaudissements à ce grand professionnel que l'on peut entendre sur les disques de son ami Bill Deraime.



Et on pense déjà à la suite : le 18 novembre piano-bar, le 10 décembre, théâtre rabelaisien et repas pantagruélique avec la Ram-Dam Compagnie, le 27 janvier chanson française avec Jean-Michel Chevry, Fawzi Mebrouk et Didier Priot, puis en mars du jazz avec les Globe-Trotters...

A bientôt !

La Commission d'Animation

Fermer ses portes... et ouvrir l'œil

Ces dernières semaines, un certain nombre de cambriolages - dont au moins un assorti de violences - ont été commis sur la commune. Une vigilance accrue a été bien sûr demandée aux services de police, par un surcroît de rondes notamment. Mais il n'est peut-être pas inutile que chacun se sente concerné et jette un œil sur la maison de ses voisins s'il les voit absents ou n'hésite pas à signaler en mairie toute anomalie qu'il serait amené à constater. ■



ATTENTION TRAVAUX

Au moment où paraît ce bulletin municipal, la rue de Melun est en travaux : déplacement de chambres P.T.T., renforcement de la desserte eau avec pose d'une nouvelle borne incendie, et bien sûr réalisation de la chaussée. Dans la foulée, c'est le chemin des Aulnettes qui sera aussi doté d'une



L'été a vu le gravillonnage du Clos de Livry.

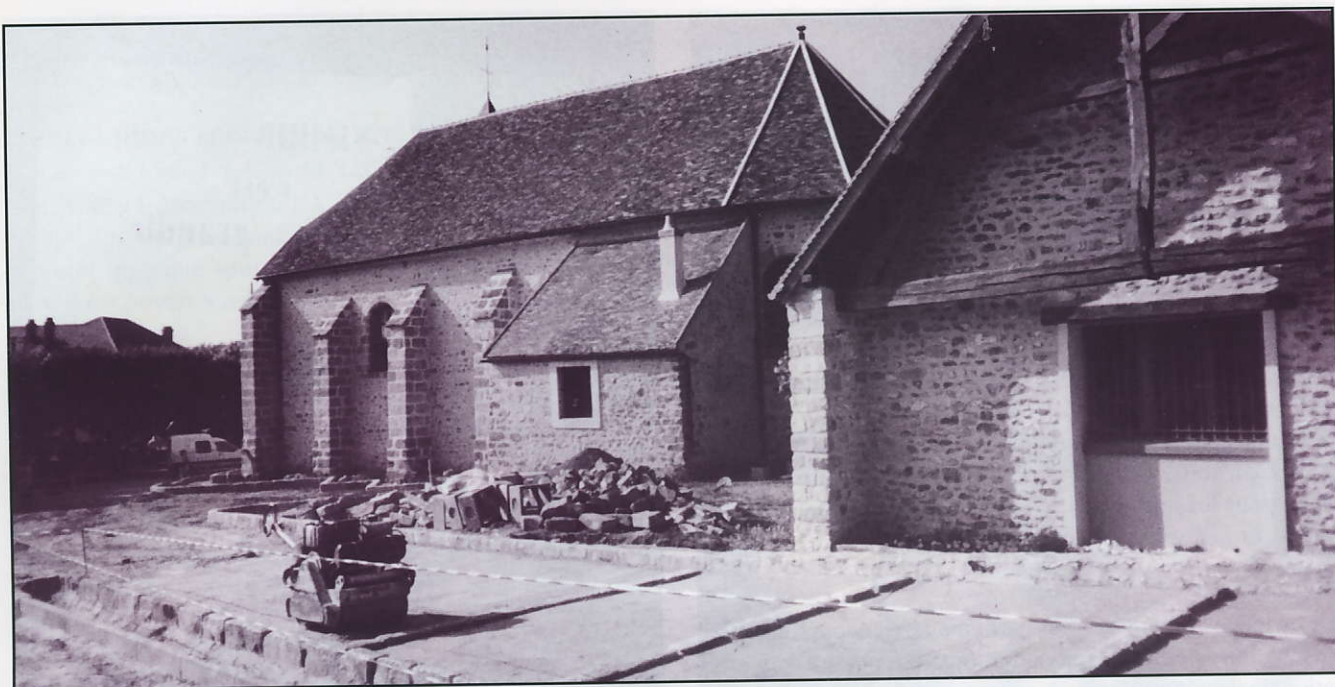
chaussée neuve et de bordures, ceci dans le cadre du plan triennal qui prévoit pour 1995 le haut de la rue de La Rochette et pour 1996 la seconde partie de la rue des Chanois.

D'ici la fin de l'année en cours, la toiture de la Villa du Nil sera entièrement rénovée afin de permettre l'aménagement des combles, sous forme de studios à louer.

Sont également prévus à brève échéance des travaux d'entretien dans les bâtiments scolaires - école primaire et restaurant scolaire principalement.

Depuis le mois de mai, ce sont bien sûr les travaux de l'aménagement de la place qui ont alimenté les conversations : ils sont désormais terminés. Le pavage du parvis, l'al-





lée de la mairie, l'aménagement du parking semblent faire l'unanimité, le gazon pousse et l'éclairage nocturne de l'église est une réussite. Quant au stationnement anarchique, il est en passe de disparaître, c'est donc un progrès.

Voici donc ce grand chantier de la place qui avait démarré en 1992 achevé. Rien n'a été défiguré et les craintes exprimées par certains au début étaient donc sans fondements. Pour parachever le tout, nous réfléchissons aux possibilités d'enfouissement des câbles aériens qui subsistent. La réfection du trottoir devant la propriété Fournié et un revêtement de chaussée neuf - sans doute en 1995 - viendront mettre un point final aux travaux dans ce secteur.

La Commission des travaux

Rude tâche que celle du compagnon paveur.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 1995 va être fertile en élections : présidentielles, municipales...

Nouveaux habitants ou jeunes venant d'atteindre dix-huit ans, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Il suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'une quittance de gaz ou d'électricité.

JEUNESSE

Quelques nouvelles du C.M. Jeunes

Les tables de ping-pong

Elles ont été installées près du terrain de foot, place Mouton. Tout le monde s'y est mis :

- les jeunes du conseil qui en ont eu l'idée,
- les conseillers municipaux qui ont donné leur accord pour le financement,
- les élèves du collège de Champagne-sur-Seine avec leur professeur M. Baert, qui les ont construites,
- les employés communaux qui les ont installées.

Merci à tous, et maintenant nous vous attendons nombreux pour les utiliser, en espérant que ce matériel sera respecté ! Et à quand les tournois ?

Le concours

Les jeunes du conseil ont participé au concours «grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir» organisé par la Fédération nationale de gérontologie. A cette occasion, ils ont rencontré des personnes âgées du village, bavardé avec elles, pris des photos, et en ont tiré un document.

Ce «livre reportage» leur a permis de remporter le 3^e prix des villes de moins de 5 000 habitants, c'est-à-dire un magnétophone. La remise des lots avait lieu le 22 juin à la Grande Arche de la Défense. Quel succès !



La délégation livryenne au pied de la Grande Arche.

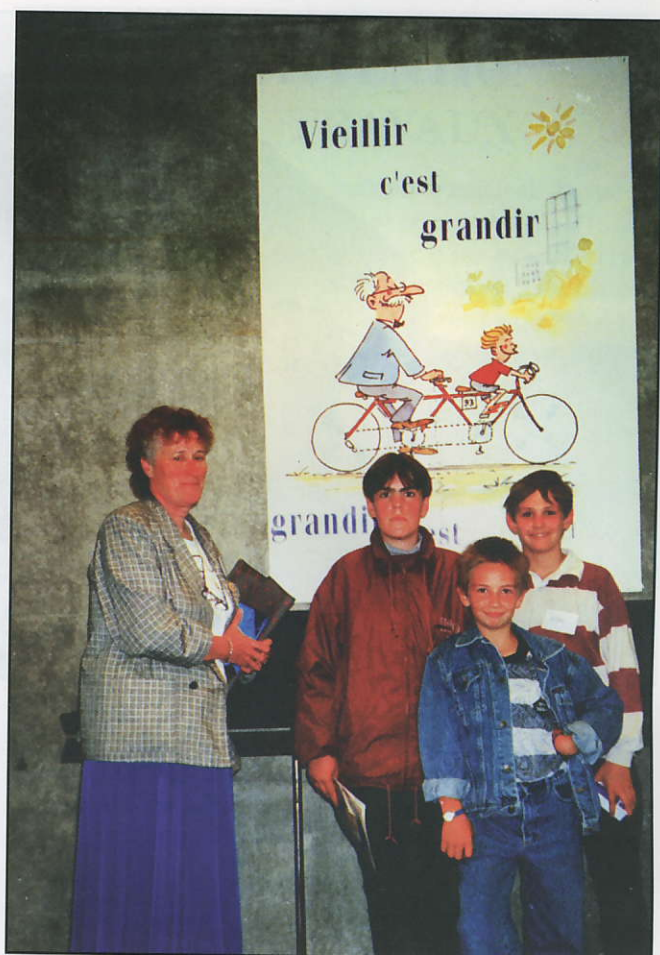
La bourse aux jouets

Elle aura lieu cette année le samedi 10 décembre à partir de 14 h 30 dans la salle prêtée par l'A.L.J.E.C. Les jeunes de moins de 15 ans, habitant Livry, pourront s'inscrire pour exposer et vendre jouets, jeux, livres, collections, etc.

Retenez bien cette date et venez nombreux.

Le prochain Conseil Municipal Jeunes

Le conseil actuel a été élu pour deux ans et son mandat prendra fin en janvier 1995. Vous les jeunes, filles et garçons



de 10 à 15 ans, si vous souhaitez faire avancer des idées qui vous tiennent à cœur, vous pouvez vous faire élire comme conseiller et ainsi il vous sera possible de dire, comme nous : «On peut parler avec les adultes, on peut exprimer ses idées, on connaît un peu mieux son village.»

Franck, Xavier, Jérémy
et M.-F. L.



Intervention des pompiers dans le bois de la Garenne fin juillet pour éteindre un feu de broussailles dû semble-t-il à l'imprudence d'enfants !

AFFAIRES SOCIALES

Informations sociales en vrac :

- Le traditionnel repas du C.C.A.S. est prévu pour le dimanche 11 décembre à l'A.L.J.E.C. Toutes les personnes de 68 ans et plus sont invitées, accompagnées de leur conjoint quel que soit son âge. Mais moyennant participation, il est ouvert à tous.
- Le C.C.A.S. délivre des coupons magnétiques permettant à certaines catégories de mutilés de guerre et d'aveugles civils (étoile verte) de bénéficier d'avantages sur les réseaux S.N.C.F. - Banlieue et R.A.T.P.
- Les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration de revenus peuvent trouver une aide efficace et discrète auprès de C. Pezzot, au C.C.A.S.
- Comme chaque hiver, une allocation chauffage va être attribuée aux personnes non imposables et ne dépassant pas un certain plafond de ressources (les chiffres retenus pour cette année ne sont pas encore connus). Renseignez-vous au C.C.A.S. fin janvier.
- Le voyage est fixé au mercredi 31 mai 1995, pour une destination inconnue, mais vous serez avertis en temps voulu.
- Prochaine bourse aux vêtements les 25 et 26 mars prochain à l'A.L.J.E.C.
- Le C.C.A.S. peut aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches ; ils trouveront accueil, attention, adresses utiles, conseils... et discrétion. N'hésitez pas à faire appel à lui, notamment pour les dossiers de R.M.I. (à partir de 25 ans).
- Autre rappel : un service de portage de repas à domicile existe à Livry, tous renseignements au C.C.A.S. : 60.59.04.00.
- Un agent C.I.C.A.S. (Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale), chargé de vous informer gratuitement sur les questions relatives aux retraites complémentaires des salariés et des cadres, assure une permanence à Melun, 13, avenue Thiers, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements aux C.C.A.S.

Quelques téléphones à retenir :

- L'Etape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 64.39.29.29.
- Allô Enfance maltraitée : 05.05.41.41.
- S.O.S. Femmes battues : 60.09.27.99. - 60.60.89.70.
- Violences conjugales : 45.84.51.51.
- Association AIDES (Sida) : 64.39.25.93.



Le 17 juin, le traditionnel voyage du C.C.A.S. emmenait nos aînés dans l'Aisne, près de Château-Thierry. Après avoir visité l'abbaye d'Igny, guidé par les moniales cisterciennes, et un élevage de myocastors, c'était l'arrivée à la magnifique ferme fortifiée du Buisson, à Coincy-Brécy. Cadre de verdure au bord de l'Ordrimouille, repas gastronomique, orgue de Barbarie, chevaux de bois et musée permirent à toutes et à tous de passer une excellente journée.



Pour devenir français

La loi du 22 juillet 1993 a modifié les procédures d'accès à la nationalité française pour les jeunes étrangers nés en France de parents étrangers. Elles concernent les jeunes de 16 à 18 ans, qui dorénavant doivent manifester leur volonté d'acquérir la nationalité française.

Si vous êtes dans ce cas, ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas mais qui n'est peut-être pas informé de la démarche à accomplir, renseignez-vous en mairie. ■

AIDÉS

A DOMICILE

est un service d'aide à la vie quotidienne des personnes vivant avec le VIH ou malades du Sida souhaitant rester ou revenir à leur domicile : tâches ménagères, courses, préparation de repas, garde de jour et de nuit sont effectués par des intervenants ayant reçu une formation sur l'infection à VIH.

La participation financière est fonction des revenus et varie de 2 à 36 francs de l'heure. Selon les besoins, la fréquence des interventions est déterminée avec le coordinateur.

AIDÉS en Seine-et-Marne, à Melun : 64.39.25.93.
(Association reconnue d'utilité publique.)

Conseils de sécurité pour les personnes âgées

Quelques précautions de simple bon sens peuvent éviter de gros désagréments :

- ne pas garder d'importantes sommes d'argent liquide à la maison ;
- ne pas placer les objets de valeur, à votre domicile, dans la pièce où vous recevez les visiteurs ;
- se faire accompagner pour aller encaisser sa pension ou pour retirer de l'argent ;
- payer le plus souvent possible par chèque ;
- ne pas cacher ses clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs ;
- renforcer les issues, portes, fenêtres, persiennes... ;
- ne pas inscrire son adresse sur son trousseau de clés ;
- s'entendre avec un voisin pour qu'il vide votre boîte aux lettres si vous vous absentez ;
- identifier son visiteur avant d'ouvrir sa porte ;
- se rappeler que les agents du service des eaux, d'E.D.F. - G.D.F. sont munis d'une carte ; ne pas hésitez à la leur demander ;
- pour les travaux de ramonage, élagage, etc., faire appel à des professionnels et se méfier des offres de service trop alléchantes ;
- avoir toujours sous la main et bien en vue les numéros d'appel d'urgence : gendarmerie et police (17), pompiers (18), médecin... ;
- connaître les numéros de ses voisins, de sa famille ; les appeler et se faire appeler régulièrement ;
- enfin ne jamais hésiter à appeler la gendarmerie : les gendarmes sont à votre disposition pour vous écouter et vous aider. ■



La bourse aux vêtements, c'est désormais la routine pour la sympathique équipe qui l'organise : recevoir les vêtements le samedi, les étiqueter, les accrocher sur les portants... Le dimanche, il faut faire face avec le sourire à l'afflux des visiteurs, encaisser, noter les ventes. Et quand tout est terminé, remettre en sacs, restituer aux déposants leurs gains et leurs invendus.

Si vous voulez leur donner un coup de main, vous serez les bienvenus !

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

ALLAIRE Pierre	le 31-03-1994
RENARD Pierre-Yves	le 17-05-1994
CHAMPEAU Clément	le 04-08-1994

Mariages :

CHAMPEAU Jacques et BOUCHÉ Annie	le 28-05-1994
CHANTREL Stéphane et MAINGRE Florence	le 18-06-1994
CAZAUX Michel et CARON Nathalie	le 09-07-1994
LEROI Dominique et CHAILLOU Delphine	le 10-09-1994
VERINE Thierry et GÉ Christel	le 01-10-1994

Décès :

VALEMBOIS Jean	le 02-05-1994
BERRODIER Jean-Marcel	le 02-06-1994
HERDZIK François	le 05-06-1994
BESNAULT Henriette	le 07-06-1994
CHAILLOT Victor	le 08-06-1994
QUARTIER Chantal, épouse MENECHI	le 12-07-1994
TEN HAVE Paulus	le 12-07-1994
BERNARDI Vito	le 08-10-1994

Le bloc-notes...

LE BATEAU IVRE



Le Bateau Ivre entreprend pour cette saison 1994-95 un programme de diverses actions complémentaires :

- le samedi 29 octobre 1994, à la salle des fêtes de Maincy, sera présenté le spectacle «Le Funambule» suivi d'une conférence sur Jean Genet. Il s'agit par le biais de cette œuvre de sensibiliser le public aux devoirs de l'homme ;
- le Bateau Ivre va participer avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes de Livry-sur-Seine à la création d'une fresque picturale qui illustrera le «Mur de la Paix» à Verdun ;
- le 10 novembre 1994 paraîtra le troisième numéro du journal associatif Bateau Ivre. Il présentera une nouvelle rubrique destinée à l'expression des lecteurs sur un thème précis. Vous aussi habitants de Livry-sur-Seine envoyez-nous vos articles répondant à la question : «Pour vous, qu'est-ce qu'être adulte ?»

- Depuis le mois de septembre dernier, le Bateau Ivre a adhéré à un collectif d'associations d'Ile-de-France qui organise le 10 décembre 1994 à Paris le Forum pour une réelle démocratie. Afin de donner une proposition d'avenir, le Bateau Ivre présentera un spectacle impromptu.

Pour plus d'informations, contactez le Bateau Ivre au 21, rue des Annettes à Livry-sur-Seine.

U.S.L.S.

Le dimanche 2 octobre, c'est 68 participants qui s'élançaient pour la 7^e Randonnée pédestre d'automne. Sur trois distances - 5, 10 et 20 kilomètres - chacun a pu accomplir à son rythme une promenade de santé dans la nature. On reconnaissait de nombreux Livryens, mais certains étaient venus de Larchant, de Tournan-en-Brie, Dammarie, Vaux, Le Châtelet, etc. Une réussite donc venant récom-



penser les efforts des organisateurs Jean-Claude Joson, Rémi Penault et toute leur équipe.

Prochaines activités : randonnée dans Paris la nuit (12 km) le samedi 3 décembre, et rallye pédestre Paris-Tour Eiffel le 7 janvier. A ne pas oublier, les randonnées au départ de Livry les jeudi et dimanche matin : rendez-vous sur la place à 9 heures. Pour tous renseignements, appeler le 60.68.40.59 ou le 64.38.48.32.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Encore une sortie réussie que ce voyage annuel qui nous a conduits

68 sportifs de tous âges prêts pour le départ...

cette année dans le nord de la France : visite d'Amiens, la Côte d'Opale, Calais, le tunnel sous la Manche. Puis descente au fond de la mine près de Douai et visite du musée ; retour par Cambrai et ses bêtises.

Le programme de l'an prochain est déjà en place : loto-galette le 15 janvier, journée fruits de mer le 26 février. Le voyage, prévu les 10 et 11 juin, nous conduira dans le Jura : programme complet dès le début 95.

Casque lourd obligatoire pour descendre à la mine.



Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Depuis septembre, la paroisse de Livry est rattachée à celle de Vaux-le-Pénil et le père Dominique Boisseau accompagnera nos deux paroisses, succédant au père Mazarette.

Pour le catéchisme, vous pouvez vous adresser, pour les enfants de C.M. 1 - C.M. 2, à Mmes E. Valembou ou E. Preud'homme. Pour ceux de C.E. 2 et de 6°, à Mme M.-T. Bim.

A partir de novembre, il n'y aura plus qu'une messe par mois, le 2^e dimanche à 10 h 30, et deux assemblées de prière les 1^{er} et 3^e dimanche à 10 h 30.

LA CHESNAIE

Calendrier des prochaines semaines :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredis 30/11, 28/12 ;
- animations : diapos sur l'Inde du Nord, mercredi 16/11 à 15 h 30 ; cinéma, mardi 13/12 à 16 h 30 ; variétés, mercredi 21/12 à 15 h 30 ;
- conférence : le peintre Poussin, mercredi 23/11 à 15 h 30 ;
- cabaret : Patachou et Jean Gabin, lundi 5/12 à 15 h 30 ;
- repas de fin d'année : mercredi 28/12 à midi.



Belle réussite pour la kermesse de la Chesnaie le dimanche 2 octobre : artisanat, jeux, pâtisserie, tombola, tous les stands ont connu l'affluence.

A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. vient de connaître un grand succès avec la soirée pour les jeunes organisée le 8 octobre dernier, et a confirmé ainsi sa vocation à apporter quelque chose à toutes les générations : deux groupes de rock - dont Us All, groupe semi-local puisque composé de jeunes Livryens et Pénivauxois et qui avait mobilisé tout son fan-club - et un disc-jockey endiablé ont permis à 315 jeunes de passer une super soirée. Merci à tous ceux qui sont venus, nous renouvellerons l'expérience.



Us All, avec des compositions de son cru et des reprises de standards inusables, a chauffé la salle dès les premières notes.

La construction du nouveau bâtiment a pris quelque retard suite à la déconfiture de la société Caron et Chambon qui avait été retenue ; mais une nouvelle entreprise est choisie et les travaux démarrent.

Prochaines agapes : Choucroute le 3 décembre, Soirée auvergnate le 11 février.

Le Club des anciens, quant à lui, est toujours disposé à accueillir les retraités et préretraités, et tous ceux et celles qui veulent se joindre à ses activités. En préparation, la choucroute des Anciens, le 5 février prochain, avec animation, chants et danse.

Egalement des sorties à Paris, restaurant, théâtre, etc.

Pour information, Mme Buchet, 60.68.27.34. (P.-S. : nous cherchons danseuses et danseurs pour danses folkloriques.)



Début des travaux sous l'œil impatient du président Perrier.

Composition et impression
Imprimerie M.M. ☎ 64.52.93.83 RCS. Melun B 316 806 009

Scans Cl.Pestourie.